



La parole du Rav

Rav Yehiel Brand

Fort curieusement, à aucun moment durant leurs rencontres – ainsi que pendant les plaies – Pharaon menace Moché. Ce n'est qu'après la neuvième plaie, l'obscurité, qu'un changement intervient : « Sors de chez moi ! Garde-toi de paraître encore en ma présence, car le jour où tu paraîtras en ma présence, tu mourras[1]. » Qu'est-ce qui a donc motivé cette violence chez Pharaon ? En fait, Moché ne devait mettre au courant du projet divin – à savoir que les enfants d'Israël sortiront d'Égypte définitivement – que les juifs. Au Pharaon, il ne demanda que le droit de quitter le pays quelques jours pour organiser une fête : « Va, rassemble les anciens d'Israël, et dis-leur : D.ieu m'a dit... Je vous ferai monter de l'Égypte où vous souffrez, vers le pays des Cananéens... dans un pays où coulent le lait et le miel... et tu iras... auprès du roi d'Égypte, et vous lui direz : D.ieu nous est apparu ; permets-nous de faire trois journées de marche dans le désert, pour offrir des sacrifices à D.ieu[2]. » L'idée si radicale et farfelue qu'un peuple entier – hommes, femmes, enfants et vieillards – puisse quitter son pays pour mourir dans le désert ne vint pas à l'esprit du Pharaon. Le roi qui l'avait précédé craignait qu'en cas d'incursion ennemie, les juifs se rebellent contre l'Égypte, mais non qu'ils se révoltent seuls. Ce manque à gagner de quelques jours de travail l'indisposait au point qu'il ne les autorisa même pas à festoyer en Égypte.

C'est uniquement vers la fin de la quatrième plaie que le Pharaon leur propose d'organiser leur cérémonie dans le pays : « Pharaon appela Moché et Aharon et dit : "Allez, offrez des sacrifices à votre D.ieu dans le pays [Égypte]." » Et lorsque Moché refuse, en argumentant que ce serait dangereux, le Pharaon permet qu'ils le fassent en dehors du pays, mais qu'ils ne s'en écartent pas : « Moché répondit : "Il n'est point convenable de faire ainsi ; car nous offrirons à D.ieu des sacrifices qui sont en abomination aux Égyptiens [car ceux-ci avaient pour divinités des agneaux]. Et si nous offrons, sous leurs yeux,

des sacrifices qui sont en abomination aux Égyptiens, ne nous lapideront-ils pas ? Nous ferons trois journées de marche dans le désert, et nous offrirons des sacrifices à D.ieu." Pharaon dit : "Je vous laisserai aller pour offrir à D.ieu des sacrifices dans le désert : seulement, vous ne vous éloignerez pas, en y allant. Priez pour moi."[3] »

A l'annonce de la huitième plaie – les sauterelles – Pharaon demande à Moché qui exactement irait festoyer. Lorsque Moché lui annonce que tous les enfants d'Israël ainsi que leurs animaux s'y rendraient, le Pharaon est manifestement surpris, car pour lui, il n'était question que des hommes : « On fit revenir vers Pharaon Moché et Aharon : "Allez, leur dit-il, servez D.ieu. Qui sont ceux qui iront ?" Moché répondit : "Nous irons avec nos enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs ; car c'est pour nous une fête en l'honneur de D.ieu." Pharaon leur dit : "Que D.ieu soit avec vous, comme je vais vous laisser aller, vous et vos enfants ! Prenez garde, car le malheur est devant vous ! Non, non : allez, vous les hommes, et servez D.ieu, car c'est là ce que vous avez demandé." Et on les chassa de la présence de Pharaon[4]. »

Après la neuvième plaie, Pharaon accepte que les hommes, femmes et enfants partent, mais en laissant leurs troupeaux comme gage de leur retour. Et c'est lorsque Moché exige d'amener jusqu'au dernier de leurs animaux que Pharaon craint le véritable projet des juifs, et il le menace Moché de mort : « Pharaon appela Moché, et dit : "Allez, servez D.ieu... Il n'y aura que vos brebis et vos bœufs qui demeureront, et vos enfants pourront aller avec vous." Moché répondit : "Nos troupeaux iront avec nous, et il ne restera pas un sabot [ici] ; jusqu'à ce que nous soyons arrivés, nous ne savons pas ce que nous choisirons pour offrir à D.ieu." Pharaon dit à Moché : "Sors de chez moi ! Garde-toi de paraître encore en ma présence, car le jour où tu paraîtras en ma présence, tu mourras."[5] »

[1] Chémot 10,28. [2] Chémot 3,16-18 ; 5,1.

[3] Chémot 8,21-22. [4] Chémot 10,8-11.

[5] Chémot 10,24-28.



Pour aller plus loin

Yaacov Guetta

1) Il est écrit (10-17) : « Véhaâtirou l'Hachem Elokékhème, véyassère rak ète hamavète hazé ! » Comment saisir les paroles de Pharaon, demandant à Moché et à Aharon de prier Hachem, afin que ce dernier lui enlève « rak ète hamavète hazé » (seulement cette mort-ci) ? Y aurait-il eu une autre mort, hormis la "Makate Arbé"(la plaie des sauterelles) sévissant à ce moment-là contre Pharaon et les Égyptiens ?

2) Quel fait miraculeux se produisait, lorsqu'un Égyptien niait à un Hébreu de posséder des ustensiles d'argent et d'or (au moment où les béné Israël vinrent "emprunter" aux Égyptiens les précieux ustensiles de ces derniers) ?

3) Il est écrit (13-2) : « Kadech li kol békhor, pétère kol ré'hème bivné Israël, baadame ouvabéhéma li hou ». À quel enseignement fondamental fait allusion ce verset que nous lisons après avoir mis les Téfiline ?

4) Il est écrit (13-4) : « Hayome atème yots'ime bé'hodech haaviv ». De quelle manière ce verset fait-il allusion aux paroles suivantes de nos sages : « béNissan nigu'alou, oubéNissan atidime léyigaël ! » ?

5) Selon une opinion de nos sages, de quelle origine provient le mot «Totafote» ? Que signifie-t-il, et quel "Moussar hasskel" important tirons-nous de cette signification (13-16) ?

6) Quel accord (et promesse) chaque ben Israël fit envers son prochain, au moment de la sortie d'Égypte ? (Et qui, selon le 'Hafets 'Haïm, constitue une très grande Ségoula pour être épargné des souffrances précédant la venue du Machia'h . Voir à ce sujet le Sefer "Ahavate 'Hessed", 'Hélek Beit, héârote 85)



La Question

G. N.

La paracha de la semaine commence en ces termes : "Hachem dit à Moché : Va vers Pharaon car J'ai endurci son cœur et le cœur de ses serviteurs afin que Je mette Mes signes (ototai) en son sein".

Ce verset n'est pas sans rappeler un autre passouk dans la parachat Chémot où Hachem avait prévenu Moché de la résistance qu'allait lui opposer Pharaon. Ainsi, il est écrit : "et Je sais que le roi d'Égypte ne vous donnera pas la possibilité de partir... Et J'enverrai Ma main et Je frapperai l'Égypte avec tous Mes prodiges que Je ferai en son sein".

Quelle est la différence entre les prodiges annoncés au préalable et les signes dont nous fait part notre paracha ?

Le rav Mordekhaï Eliahou répond qu'il existe parmi les nombreuses mitsvot rappelant la sortie d'Égypte, deux qui sont appelées "ot" un signe : la mitsva du Chabbat et celle des Tefilin.

Ainsi, nous pouvons comprendre que lorsque Hachem annonce à Moché les prodiges à venir, il fait référence aux plaies qui attendent les Égyptiens. En revanche, lorsque dans notre paracha, Hachem endurcit le cœur de Pharaon, le but premier recherché n'est pas de lui infliger des plaies mais de renforcer le lien avec Israël, lien qui sera incarné par ces signes. Dès lors, nous pouvons comprendre la proclamation d'Hachem comme signifiant à Moché Sa volonté s'endurcir le cœur du Pharaon afin de pouvoir ensuite donner à Israël le Chabat et les Tefilin. Ces deux signes, symbolisant le lien unique nous unissant à Lui, et constituant un souvenir de la sortie d'Égypte où l'ampleur des miracles démontrait la profondeur de cet amour.

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16 : 37	17 : 52
Paris	17 : 28	18 : 39
Marseille	17 : 31	18 : 36
Lyon	17 : 27	18 : 34
Strasbourg	17 : 08	18 : 18



Comment procéder pour mettre la clé sur la ceinture dite de Chabbat ?

-Plusieurs Richonim écrivent que l'on peut insérer une clé à la ceinture à condition qu'elle soit considérée comme un bijou, en la confectionnant par exemple en or/argent.

[Avis secondaire rapporté par le Ch.Aroukh 301,11, et ainsi était la coutume autrefois dans les contrées Ashkénazes]

- D'autres considèrent que cela reste interdit midéribanan, car aux yeux des gens, cette clé a été insérée pour rentrer chez soi, et non en tant que bijou (ce serait une sorte d'interdiction de Marit Haayine) [Avis principal du Ch.Aroukh 301,11].

- Enfin, le Maharil (84) écrit que la coutume en terre Ashkénaze s'est répandue d'autoriser de fixer la clé à la ceinture même si celle-ci est en métal, car il est très difficile de faire une clé en argent, et on considère que l'insertion de cette clé est toujours décorative (chose plus vraiment d'actualité).

En pratique, le Beth Yossef 301,11 repousse cet avis, mais le Rama indique que le Minhag est de tolérer, car il est vraiment difficile de faire autrement [Darké Moché 301,6].

Il est à noter que plusieurs A'haronim écrivent que cette autorisation du Rama ne pourra s'appliquer que si la clé fait office réellement de fermeture de la ceinture.

[Ba'h/Maguen Avraham 301,18 Graz 301,8 ; Michna Beroura 301,45. (Voir aussi le Âroukh Hachoul'han ot 60/Or Yishak Abadi 1,118]. De plus, il en ressort que le Beth Yossef interdirait cette ceinture même si la clé fait office de fermeture [Caf Ha'hayime ot 69; Choul'han Âroukh Hamekoutsar 64,4 ; Piské Techouvat 301,14 note 103 ; Michna Beroura Tiferet note 36 au nom de Rav Ovadia Yossef ; Halakha Beroura 301,41 p75/79 (qui conclut qu'il conviendra d'être rigoureux de nos jours même selon le Rama étant donné que cela n'est plus du tout l'habitude de fixer une clé à la ceinture en semaine). Toutefois, dans le Torat 'Hayime 1 (kountrass Siman 9 de R'Matslia'h Mazouz), il est indiqué que l'on pourrait autoriser même selon le Beth Yossef si la clé fait office de fermeture].



1) Le Midrach Chémot Raba (10-2) rapporte que chaque plaie d'Égypte fut accompagnée de la plaie de la peste (Makate devère). Or, selon le Traité Taânite (8b), on ne peut pas prier Hachem, pour le retrait de deux fléaux à la fois ! Voilà pourquoi Pharaon demanda à Moché et Aaron de prier D..., afin que ce dernier le débarrasse seulement des sauterelles, plutôt que de la peste. En effet, le souverain égyptien pensait que si les sauterelles disparaissaient, la peste aussi s'arrêterait ; car n'est-il pas écrit que l'Éternel nourrit et rassasie les êtres qu'il maintient en vie par sa volonté (il n'y a en effet aucun sens à nourrir matériellement ceux qui ne sont plus de ce monde) (Rabbi Yéhonatan Eybéchitz Zatsal)

2) Ces ustensiles en argent et en or criaient miraculeusement depuis la maison de cet Egyptien (et proclamaient au ben Israël : «L'Egyptien nous a cachés chez lui à tel endroit !») Remez Ladavar : La Torah a juxtaposé les termes « kélei kesef ouklei zahav » clôturant le verset (11-2), au début du verset (11-3) déclarant : « Vayitène Hachem », pour faire allusion à l'enseignement suivant : Hachem "donna miraculeusement de la voix" ("vayitène Hachem béofène nissi ète hakol") "aux ustensiles en argent et en or" ("kélei kesef ouklei zahav") que les Egyptiens cachaient secrètement chez eux ! (Tossefot Hachalem, ote 14)

3) Rachi explique que le mot « pétère » a le sens de commencement (début). Ceci dit, notre verset (13-2) pourrait faire allusion à cet enseignement : "Avant tout"(pétère kol), autrement dit : "Le début de notre "Avodate Hachem" réside dans le fait d'être "méra'hème (et d'aimer) tous les béné Israël" (ré'hème bivnei Israël), en les jugeant favorablement et en ne disant rien de mal à leur sujet, du fait que : « baadame

ouvabéhéma », autrement dit : Décider si tel ou tel juif se comporte comme "un bon ben Adam" (baadame) "ou comme un animal" (ouvabéhéma), ne nous appartient pas ! En effet, "cela ne dépend que de Moi" (li hou), déclare Hachem (car seul l'Éternel a le pouvoir de sonder les reins et de scruter les cœurs, et sait donc déterminer exactement le fond et les intentions intimes de chaque juif). (Sefer "Haotsar" du Rav Benayahou Issakhar Chemouéli Chlita)

4) À travers le terme « haaviv » (le printemps). En effet, les 5 lettres de ce terme hébraïque peuvent former la phrase suivante : « bo (beit) bizmane (beit) yavo (youd) Eliahou (alef) Hanavi (hé) » : " C'est à cette période (au mois de Nissan, temps propice à la délivrance finale) que Eliahou Hanavi viendra sonner le Chofar annonçant la venue du Machia'h ! (Divrei Amos, p,52)

5) Le mot « Totafote » est (selon une opinion de nos Sages) d'origine égyptienne ! En effet, les Egyptiens de l'époque du Pharaon, appelaient chaque verre ("monocle") qu'il portait afin d'avoir une meilleure vision : «to ataf » ou « totaf » (donnant au pluriel : «Totafote», terme désignant donc "les lunettes" de l'époque). Voilà pourquoi Hachem ordonna en Égypte aux béné Israël, de porter comme fronteau entre leurs yeux, les Téfiline, signe visuel leur permettant de se souvenir (et d'avoir toujours à l'esprit, kaviyakhol "en vue", à l'instar des lunettes nous permettant de bien voir) de tous les prodiges et miracles qu'Il opéra pour eux ! (Tsrar Hamor, Sof Sidra Bo)

6) Chacun Ben Israël contracta une alliance (fit un pacte) envers son prochain (en déclarant à ce dernier) : « Je ferai toujours du hessed envers toi ! » (et partagerai tes joies comme tes peines). (Tana Débei Eliahou Raba, Chapitre 23- 24)



Réponses

N°419 Vaéra

Enigmes

1) Quel est le point commun entre : Adam Harichone, Yaakov Avinou, Rav Kahana et Rabbi Abahou

Ils font partie des hommes les plus beaux du monde. ברא מצ'יה פד.

2) Thierry veut profiter de sa chèvre pour tondre son jardin rectangulaire. Autour du jardin, il a planté des arbustes et il voudrait éviter que la chèvre ne les mange. Malheureusement, il n'a pas le matériel pour construire une barrière tout autour. Il ne dispose que de quelques piquets et cordes. Il souhaite donc attacher la chèvre de manière à ce qu'elle puisse circuler dans la totalité du jardin sans pouvoir atteindre les arbustes autour. Comment faire ?

En utilisant 4 piquets et 4 cordes, on peut y arriver. On place un piquet à la moitié de chaque côté. On tend deux cordes A et B reliant les poteaux face à face. Puis nous relierons la chèvre à l'aide de 2 autres cordes C et D.

3) Qui sont dans la paracha le grand-père et son petit-fils qui ont vécu le même nombre d'années ? Levi et Amram qui ont tous les deux vécu 137 ans. (ג-טו,י)

Rébus : V / Gamma / Qui / Motti / Ette / Baies / Riz / Tea

4 images une Mitsva

La mitsva est : le lépreux (metsora) doit se raser à la lame pour sa purification.

Dans la 1ère image, on voit un animal qui va être sacrifié (le metsora pour sa purification).

Dans la 2nde image, on voit un agenda d'une semaine, car sa purification dure une semaine.

Dans la 3ème image, on voit un homme se raser à blanc, c'est la mitsva.

Dans la dernière image, on voit des taches qui s'apparentent à de la lèpre.

Echecs

- A7 - A8 (Cavalier) / B6 - C6
B7 - B8 (Cavalier) / C6 - D5
A8 - C7 / D5 - E5 B8 - D7 / E5 - F4
C7 - E6 / F4 - G4 D7 - F6 / G4 - H3
E6 - F4 / H3 - H2 F6 - G4



Pour dédicacer un feuillet : Shalshetnews.com



La Michna

Taanit

Perek 3 :

Michna 4 :

Q : Y a-t-il d'autres raisons pour lesquelles, une ville doit jeûner ?

R : Une ville touchée par la peste ou un éboulement (de murailles saines) devra jeûner et sonner. Les villes alentours : A) jeûneront sans sonner. B) Rabbi Akiva : elles sonneront sans jeûner.

Q : Qu'est-ce qu'on appelle « la peste » qui nécessite de jeûner ?

R : Une ville de 500 habitants, où 3 hommes sont morts en 3 jours, mais si deux hommes sont morts en 3 jours ou 3 hommes en deux jours, ce n'est pas une preuve de peste.

Michna 5 :

Q : Y a-t-il des raisons qui font jeûner tout le pays ?

R : Voici les raisons pour lesquelles,

tout le pays jeûnera et sonnera du chofar :

1) La récolte a séché. 2) La récolte a verdi. 3) et 4) Deux sortes de sauterelles. 5) Des bêtes sauvages aperçues en journée. 6) Des bataillons de combat, même s'ils n'attaquent pas.

Ce sont des tsarot qui ont tendance à s'étendre dans le pays, ça concerne donc tout le monde.

Michna 6 :

Histoire 1 : Les sages décrétèrent un jeûne parce qu'une quantité de récolte grande pour remplir un four a séché à Ashkélone (chez les Pélichtim).

Histoire 2 : A) Ils décrétèrent un jeûne, parce que des loups ont mangé deux enfants de l'autre côté du Yarden (en dehors d'Israël). B) Rabbi Yossi : les loups n'ont pas mangé, mais ont été aperçus.



Or'hot Yocher

Yonathan Haik

Guemilout Hassadim (3)

Dans Avot de Rabbi Nathan[1], il est rapporté qu'un jour, Rabbi Yoḥanan ben Zakaï quittait Jérusalem, et Rabbi Yehochoua marchait derrière lui. Ils virent alors le Temple détruit, et Rabbi Yehochoua s'exclama : «Malheur à nous pour ce Temple qui est en ruines ! C'était le lieu où les péchés d'Israël étaient expiés. » Rabbi Yoḥanan lui répondit : « Mon fils, ne te désole pas. Nous possédons un autre moyen d'expiation équivalent au Temple : les actes de bienveillance (guemilout hassadim), comme il est dit : "Car c'est la bonté que Je désire, et non le sacrifice[2]." »

Dans le même texte[3], une histoire est racontée à propos d'un homme pieux qui pratiquait régulièrement la charité. Un jour, il embarqua sur un bateau, mais une tempête fit chavirer le navire, et il sombra dans les profondeurs de la mer. Rabbi Akiva, le voyant submergé, se présenta devant le tribunal pour attester que la femme de cet homme pouvait se remarier. Avant même que l'audience ne commence, l'homme en question apparut soudainement devant Rabbi Akiva. Celui-ci lui demanda : « Es-tu bien celui qui a sombré dans la mer ? » L'homme répondit : «Oui.» Rabbi Akiva demanda : « Et qui t'a sauvé des eaux ? » L'homme répondit : « La tsedaka que j'ai pratiquée toute ma vie m'a tiré des profondeurs. » Rabbi Akiva, surpris, demanda : « Comment le sais-

tu?» L'homme expliqua : « Lorsque j'ai coulé dans les abysses, j'ai entendu le vacarme des vagues qui semblaient se parler entre elles, chacune disant à l'autre : "Accourons et relevons cet homme qui a fait de bonnes œuvres toute sa vie." À ce moment, Rabbi Akiva ouvrit la bouche et dit : "Béni soit le D. d'Israël qui a choisi Ses paroles dans la Torah et dans celles des Sages ; leurs paroles sont fondées pour l'éternité, comme il est dit : 'Jette ton pain à la surface des eaux, car avec le temps tu le retrouveras[4].' Il est aussi écrit: 'La charité sauve de la mort[5].' »

[1] Avot de Rabbi Nathan chap.4 [2] Hochéa 6,6

[3] Avot de Rabbi Nathan chap.3

[4] Kohelet 11,1 [5] Michlé 10,2



Vécu de l'intérieur : Choftim

Moché Uzan

Précédemment dans Choftim.

Nous sommes au tout début de la période de (environ) 350 ans des Juges d'Israël, lorsque deux épisodes dramatiques ont lieu. Le « pessel mikha » et la « piléguech baguiva ». C'est dans le second épisode que nous nous sommes attardés la semaine dernière. Nous avons vu comment des voyous s'étaient comportés à l'égard d'un homme de la tribu de Lévi, voulant l'utiliser pour fauter. Finalement, ils fautèrent avec sa concubine, qu'ils laissèrent pour morte. Cet homme prit alors la plume, afin d'annoncer à toutes les tribus, de quelle manière il fut accueilli dans cette ville de Guiva, en territoire de Binyamin.

Les béné Israël des autres tribus sont atterrés par la nouvelle qu'ils apprennent et ne peuvent accepter de laisser passer un acte aussi odieux, sans châtement. Leur espoir dans un premier temps est que la tribu de Binyamin leur livre les auteurs de ce méfait. Cependant, à leur grande surprise, la tribu de Binyamin refuse de « balancer » les coupables. Ils s'attendent alors à un éventuel affrontement fratricide, et ce sont effectivement 400000 soldats des 10 tribus qui se présentent face aux 26000 soldats de Binyamin.

Lors de la première bataille de cette horrible guerre, Binyamin prend le dessus et décime 22000 hommes de

la coalition des tribus. Plusieurs raisons sont données pour expliquer cette déroute, les juifs n'ont pas assez protesté contre le culte étranger de Mikha (Sanhédrin 101b), ou bien, les juifs n'ont pas demandé à Hachem l'autorisation de faire cette guerre (commentateurs). C'est pourquoi, ils rectifient le tir et cette fois, c'est en pleurant qu'ils entrent au Michkan à Chilo, afin de s'assurer que telle est la volonté divine, d'éliminer leurs frères de la tribu de Binyamin et Hachem le leur confirma.

La 2ème bataille se solda pourtant par un résultat semblable, puisque 18000 hommes des tribus périrent. Les juifs reviennent alors au Michkan, jeûnent jusqu'au soir et redemandent à Pin'has, quel est le désir divin, doivent-ils poursuivre cette guerre, mais cette fois Hachem annonce: "demain, Binyamin sera entre vos mains." La 3ème bataille marqua le peuple juif à jamais, puisque 25000 hommes de Binyamin meurent, seuls 600 réussissent à se cacher pendant 4 mois à 'Séla rimone', marquant ainsi la fin de la guerre.

Les chiffres des pertes sont extrêmement lourds, la tribu de Binyamin ne comportait plus une seule femme et seuls 600 hommes survivent à cette effroyable guerre.

Nous verrons la semaine prochaine, comment se terminera cet épisode tragique de notre histoire.



Messilat Yecharim

Moshé Brand

Le Ram'hal nous éclaire sur une réflexion très intéressante. Nous avons présenté les semaines précédentes son approche, plus exactement celle de nos sages, qui affirment que le but de l'homme dans ce monde est de réaliser des Mitsvot, et que le monde principal est le monde futur. Peut-on prouver cela par notre propre réflexion, ou cela doit être basé uniquement sur la transmission de nos pères et maîtres ?

Le Ram'hal nous ouvre les yeux sur cette question. Je tiens à expliquer au préalable l'intérêt de cette analyse. Il est évident que notre foi est basée sur la croyance et la confiance en nos sages. Mais le cœur a ses raisons. Lorsque l'homme comprend la logique des choses, leur cause ainsi que leur finalité, il a plus de facilité à adhérer au projet pour lequel on lui demande de s'investir. Ainsi, le Ram'hal nous explique qu'en fait, penser que le monde ici-bas est

une finalité est un non-sens. La vie de l'homme est de quelques dizaines d'années, et ces années sont souvent remplies de difficultés et de déceptions, même si bien évidemment, il y a beaucoup de moments de plaisir et satisfaction, voire de bonheur. Cela serait décevant si après ces années agréables ou non, cela s'achevait par la mort et la « disparition » comme le pensent les non-croyants.

Et surtout il n'y aurait pas de nécessité de mettre en l'homme une Néchama si pure et si puissante. L'homme n'est pas un animal développé mais un être supérieur, une âme très élevée qui habite un corps. Pour vivre une vie terrestre, cette Néchama est totalement inadaptée et inadéquate. Il est donc clair que la finalité dépasse ce monde physique, et ce monde est une étape indispensable dans un projet plus large.



Résumé de la Paracha

- Hachem demande à Moché de retourner voir Paro pour le prévenir que s'il ne renvoie pas les Béné Israël, des sauterelles envahiront le pays.
- Les plaies des sauterelles et de l'obscurité s'abattent coup sur coup en Egypte après que Paro ait endurci son cœur.
- Moché prévient Paro que Hachem tuera tous les premiers-nés "vers" la moitié de la nuit. Une des raisons rapportées (Brakhot 4a) est que Moché avait peur que les astrologues se trompent sur l'heure de Hatsot et qu'ils disent que Moché est un menteur.
- Hachem prépare la sortie d'Egypte en

apprenant aux Béné Israël les Halakhot du Korban Pessa'h qui serviront également pour les générations à venir.

- La moitié de la nuit sonna et Hachem tua tous les premiers-nés. Les Egyptiens poussèrent les juifs dehors.
- 600 000 hommes sortirent d'Egypte au petit matin, leurs pâtes sur leurs épaules, accompagnés des femmes, enfants et troupeaux.
- Le 15 Nissan 2448, l'épisode juif en Egypte prend fin. Il dura 430 ans à partir du moment où Hachem a annoncé à Avraham que ses enfants seraient exilés en Egypte.
- La Paracha se termine avec l'épisode de Kadech li kol békhor, les 2 parachiyot que nous lisons avec les Téfilin.



Enigmes

- 1) Un médecin vous donne 4 comprimés à avaler : un toutes les 1/2 heures. En combien de temps allez-vous les avaler ?
- 2) Quel lien existe-t-il entre Moché rabbénou et la séouda chélichit ?
- 3) Quelle ville est appelée dans le tanakh עיר התמרים la ville des dattes ?



Echecs

Les noirs gagnent en 3 coups



Aire de jeux

Jeu de mot

Si elles sont 10, les carottes ne peuvent pas être cuites.



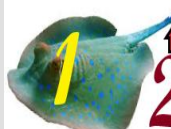
4 images

Une Mitsva

Quelle Mitsva se cache derrière ces 4 images ?



Rébus





La force d'une parabole

Jérémy Uzan

A chaque génération, l'homme doit se considérer lui-même comme étant sorti d'Egypte.

Ceci est, en effet, nécessaire pour que nous puissions accomplir correctement la mitsva de vehigadeta le binekha - raconter la Sortie d'Egypte à nos enfants. Il est dit dans le Séfer hayachar: "les paroles qui sortent du cœur pénètrent dans le cœur mais celles qui ne sortent que des lèvres ne franchissent pas les oreilles !" Le père ne pourra transmettre sa foi à ses enfants que s'il se sent être lui-même sorti d'Egypte.

Le 'Hafets 'Hayim racontait souvent, à ce propos, une petite anecdote vécue. *A Radin, on chauffait l'eau du mikvé en y versant des seaux d'eau*

bouillante.

Un jour, je demandai au préposé : "Yehouda, as-tu chauffé aujourd'hui le mikvé ?"

"Bien sûr, j'y ai versé de l'eau chaude", me répondit celui-ci. Je le crus mais je me rendis vite compte que l'eau était glacée ! Je lui demandai à nouveau : "Yehouda, as-tu vraiment chauffé le mikvé !"

"Oui !" affirma-t-il à nouveau, "j'y ai versé la moitié d'une cuve d'eau chaude". J'allai à la cuve et y introduisis ma main : l'eau était tiède.

Je compris alors que si l'on verse dans le mikvé de l'eau bouillante, le mikvé deviendra tiède mais si l'eau qu'on y ajoute est elle-même déjà tiède, le mikvé restera glacé !

(Si'hoth du Hafets 'Haim, 32)



Comprendre Rachi

Mordekhai Zerbib

« ...depuis le premier-né de Pharaon qui est assis sur son trône jusqu'au premier-né de la servante... » (11/5)

Ce passouk se situe au moment de l'annonce de Makat bekhoro. **Et sur ce passouk, Rachi écrit** : « "jusqu'au premier-né du prisonnier" : pourquoi les prisonniers furent-ils frappés ? Afin qu'ils ne disent pas que c'est leur divinité qui les a vengés... »

Ensuite, Rachi écrit : « "...jusqu'au premier-né de la servante" : Tous les premiers-nés inférieurs au premier-né de Pharaon et plus importants que le premier-né de la servante étaient inclus. »

« ...depuis le premier-né de Pharaon qui est assis sur son trône jusqu'au premier-né du prisonnier... » (12/29)

Ce passouk se situe au moment de la réalisation de Makat bekhoro. **Sur ce passouk, Rachi écrit** : « "jusqu'au premier-né du prisonnier" : parce qu'ils se réjouissaient de la chute d'Israël. De plus, pour qu'ils ne disent pas : C'est notre divinité qui a amené la punition. »

On pourrait se poser les questions suivantes :

1. Pourquoi d'un côté la Torah écrit-elle « jusqu'au premier-né de la servante » et d'un autre côté « jusqu'au premier-né du prisonnier » ?
2. Pourquoi lors de l'annonce, Rachi parle-t-il « jusqu'au premier-né du prisonnier » alors que le passouk n'en parle pas du tout et ne parle pas que « jusqu'au premier-né de la servante » ?
3. Pourquoi Rachi écrit-il à deux reprises dans la paracha la raison pour laquelle les premiers-nés prisonniers sont morts ?
4. Pourquoi Rachi écrit-il au moment de l'annonce « que c'est leur divinité qui les a vengés... » alors que la 2^{ème} fois, au moment de la réalisation, Rachi écrit « c'est notre divinité... » ?
5. Pourquoi la 2^{ème} fois, Rachi écrit-il une autre raison sur la mort des premiers-nés prisonniers : « parce qu'ils se réjouissaient de la chute d'Israël » ?
6. Rachi écrit lors de la réalisation de Makat bekhoro que « le premier-né de la servante est plus important que le premier-né prisonnier ». Par conséquent, lors de l'annonce où Moshé a dit « jusqu'au premier-né de la servante », les premiers-nés prisonniers ne sont pas inclus, ce qui laisse la place pour dire que Moshé aurait menti !? Si déjà concernant l'heure à laquelle devrait s'appliquer Makat bekhoro, au lieu de dire « à Hatsot » Moshé a changé et a préféré dire « environ Hatsot » de peur que l'heure des Égyptiens soit mal réglée et disent « Moshé a menti », alors à plus forte raison que Moshé ne peut pas dire que Makat bekhoro ne concerne pas les premiers-nés prisonniers puisqu'en pratique, les Égyptiens constateront que les premiers-nés prisonniers sont morts !? à plus forte raison qu'ils diront « Moshé a menti » !? (Gour Arié)

On pourrait proposer la réponse suivante : La problématique est : entre des prisonniers et des servantes, qui est plus important ?

La vision égyptienne : Des servantes n'ont aucune valeur, un esclave n'existe que pour servir son maître et n'a strictement aucun droit. Vu qu'ils font des travaux bas et méprisants alors ils sont bas et méprisables, ils sont à l'image de ce qu'ils font, ce sont des sous-hommes.

La vision de la Torah : Toute créature est importante, indispensable, précieuse et mérite d'être respectée. Les Halakhot de la Torah sur les esclaves sont basées sur un fondement selon lequel on ne peut avoir une chose pour soi-même que si on a donné la même chose, de la même qualité, au serviteur. Par exemple, si une personne a un seul coussin, elle devra le donner à son serviteur et elle-même dormir sans coussin...chaque personne est un bijou en soi. La chose qui peut diminuer une personne c'est lorsqu'elle fait du mal à une autre. Diminuer les autres c'est se diminuer soi-même. Ainsi, une servante qui est bienveillante envers les autres mérite tous les honneurs bien plus qu'un homme à un poste important qui fait du mal aux autres. Par conséquent, une personne qui est en prison dû à un méfait commis envers les autres est évidemment bien plus bas qu'une servante qui n'a commis aucun méfait.

À la lumière de cela, on peut dire : Lors de l'annonce de Makat bekhoro, s'adressant aux Égyptiens, Moshé parle selon leur vision où les prisonniers sont supérieurs aux servantes. Ainsi, pour inclure tout le monde, il dit « jusqu'au premier-né de la servante ». Et justement, là se pose la question : mais étant prisonniers, qu'ont-ils fait de mal aux bnei Israël ? Et justement, là Rachi répond que c'est pour ne pas que les Égyptiens (puisque on est selon leur vision) disent « que c'est leur divinité qui les a vengés ».

Lors de la réalisation de Makat bekhoro, la Torah parle selon la vérité où les servantes sont supérieures aux prisonniers. Ainsi, pour inclure tout le monde, la Torah dit « jusqu'au premier-né du prisonnier » et donc les servantes sont incluses. Et puisqu'à présent on est selon la vérité, Rachi explique alors selon la vérité la raison pour laquelle les premiers-nés prisonniers sont morts, à savoir parce qu'ils se sont réjouis de la souffrance des bnei Israël et deuxièmement pour ne pas que les prisonniers eux-mêmes « ...c'est notre divinité » disent que c'est leur divinité qui a amené la punition.

« La Torah parle le langage des hommes. » (Brakhot 31)



La question de Rav Zilberstein

Haim Bellity

Un cadeau empoisonné

Reouven est un homme d'affaires qui voyage en Israël avec toute sa famille. C'est pourquoi il cherche une maison pour héberger sa femme et ses enfants durant leurs vacances. On lui parle de la maison de Chimon qui leur plaira sûrement car elle est luxueuse et ses équipements sont de haut standing. La vue des photos suffit pour le conquérir et Reouven signe auprès de Chimon le contrat de location pour 20 jours à 150 \$ la nuitée, soit un total de 3 000 \$. Le jour de la remise des clefs, Reouven explique à Chimon qu'il se peut qu'il reste 1 ou 2 jours de plus, Chimon accepte volontiers et lui dit de ne pas s'inquiéter, il n'a aucune réservation pour la suite et lui offre même ces 2 nuits. Les trois semaines de vacances passent rapidement et Reouven se voit obligé de rester encore un jour puis un suivant et encore un autre jusqu'à 6 jours de plus dans la maison. Le jour du départ, il remercie chaleureusement son hôte et lui tend 600 \$. Mais Chimon s'excuse et lui explique qu'il manque 300 \$ puisqu'il est resté 6 jours de plus. Reouven rétorque qu'il lui a offert 1 ou 2 jours en plus et c'est pourquoi il ne lui a donné que 600 \$. Chimon répond que les deux jours n'étaient offerts que s'ils restaient seulement 2 jours en plus mais maintenant qu'ils ont séjourné près d'une semaine en plus, il est normal qu'il paye les 6 jours complets. Qui a raison ?

La Torah interdit de voler son ami lors d'une vente en lui vendant plus cher que ce que cela ne vaut. Les 'Hakhamim ont donc décrété que s'il s'agit d'une augmentation de moins d'un sixième, la vente est valable car il arrive qu'il existe une telle différence. S'il s'agit pile d'un sixième, le vendeur devra le rembourser. S'il s'agit de plus d'un sixième, la vente est caduque et il devra le rembourser.

Le Radbaz demande quel serait le Din

dans un cas où le vendeur et l'acheteur ont convenu qu'ils se pardonnent mutuellement s'il y a une augmentation ou une baisse jusqu'à un sixième, et qu'ensuite on se rend compte qu'il y a une différence de plus d'un sixième : devra-t-on considérer le prix de l'objet comme valant son prix plus un sixième (puisque l'acheteur a accepté ce sixième en plus) et que la différence est donc maintenant de moins d'un sixième et l'acheteur ne peut rien réclamer ou bien non ? Le Radbaz répond qu'il est évident que la vente peut être annulée comme dans le cas d'une vente à plus d'un sixième de sa valeur. La preuve est que même si dans une vente à moins d'un sixième en plus on considérera qu'ils acceptent et se pardonnent cette petite différence, cependant, dès qu'on arrive à un sixième de différence, on oubliera ce pardon initial. On pourrait donc imaginer la même chose dans notre histoire où, bien que Chimon ait proposé d'offrir initialement 1 ou 2 jours, en fin de compte, lorsque Reouven est resté 6 jours de plus, il n'offre plus rien. Mais le Rav nous explique que les deux cas sont différents. Car comme le Yerouchalmi explique, la raison pour laquelle une personne ayant payé plus d'un sixième un objet a le droit d'annuler la vente et de demander remboursement est qu'elle a honte que les gens disent d'elle qu'elle s'est fait avoir. Or, chez nous, cet argument n'a rien à voir. Au contraire, dans notre histoire, il est logique de penser que si Chimon a offert 2 jours pour 20 jours de location, à plus forte raison qu'il offrirait ces 2 jours pour 24 jours de location.

En conclusion, Reouven ne sera pas obligé de payer les 300 \$ en plus car il est illogique de penser qu'après une plus longue période louée, le propriétaire ne veuille plus faire de geste commercial.

(Tiré du livre Oupiry Matok, Béréchit, p. 247)